Fitz-James

Bulletin municipal
N° 51
Décembre 2021

Vivre au cœur de l'Oise

Sommaire

- Le mot du Maire 1
- Bilan des mercredis et petites vacances ALSH
  Bilan des inscriptions en ligne pour la réservation de la cantine 2
- Réunion publique de préparation du budget communal 3
- Organisation des prochaines élections ... 4-5
- Les travaux 6
- Les bonnes attitudes en "deux roues" 7
- Infos Pratiques 8

Vivre au cœur de l'Oise, journal de la Mairie de Fitz-James • **21 rue Jules Ferry** 03 44 68 20 00 • **www.commune-fitz-james.fr** •**Directeur de la publication** Jean-Claude Pellerin • **Crédits photos** Mairie, freepik • **Conception, rédaction et mise en page** imprimerie S.M.I. • Tirage 1300 ex • Impression, imprimerie S.M.I. à Clermont • **Distribution** Agents municipaux • **Dépôt légal à parution** •

Le mot du Maire

Nous voici déjà arrivés au terme de cette année 2021 forte en événements et émotions en tous genres.

Il serait bien évidemment incorrect de ne pas évoquer à nouveau ce Covid qui a tellement impacté nos existences, nos habitudes et notre façon de voir le rapport aux autres. Je me dois d'avoir, en cette fin d'année où les individus se préparent à se réunir de façon festive, une pensée émue pour les personnes qui ont souffert, souffrent encore ou ont malheureusement succombé à cette pandémie. A ces personnes et à leurs familles je veux transmettre mes plus affectueuses pensées et leur assurer de mon soutien et de celui des membres du Conseil Municipal.

Ce que nous a néanmoins enseigné cette période troublée, c'est qu'il fallait constamment adapter nos pratiques et nos méthodes à une situation sanitaire que nul aujourd'hui ne peut avoir la prétention de maîtriser.

C'est cette volonté de poursuivre l'action Municipale en tenant compte des risques sanitaires qui nous a amenés à envisager la cérémonie des vœux sous une forme tout à fait nouvelle. Mes adjoints(es) et moi -même vous adresseront nos vœux par un biais innovent dans les prochaines semaines.

De la même façon, la municipalité de Fitz-James s'est adaptée et a progressivement pu remettre en route la totalité des services à la population que vous connaissiez et même en développer d'autres. C'est ainsi que vous pourrez découvrir dans le présent magazine, un mini bilan des ALSH pour les mercredis et les petites vacances ainsi que celui du nouveau système d'inscription pour le restaurant scolaire.

Le tour d'horizon des travaux réalisés au cours de ce dernier trimestre sera par ailleurs l'occasion de saluer le civisme et la compréhension de l'ensemble des habitants de la commune qui ont compris qu'il était nécessaire d'accepter quelques nuisances pour pouvoir profiter ensuite de conditions de circulation et de vie optimisées.

Vous découvrirez également l'invitation que nous vous lançons pour la fin janvier 2022 à venir nous rencontrer pour échanger sur les axes que vous souhaiteriez voir améliorés dans l'action municipale à l'occasion de la préparation du budget 2022. Cette démarche est totalement nouvelle pour Fitz-James et j'espère que vous pourrez répondre nombreux à cette invitation.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année où, je l'espère, chacun pourra profiter de moments chaleureux auprès de ses proches.

Jean-Claude Pellerin,
Maire de Fitz-James

Bilan des mercredis et petites vacances ALSH

Les centres de loisirs sans hébergement de la commune sont désormais proposés pour les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et à l'occasion de toutes les vacances (sauf celles de fin décembre).

La volonté de la commune a été de mettre en place ce nouveau service dans le cadre du début de cette mandature.

Celui-ci est assuré dans les locaux de l'Espace Pierre PERRET, par une équipe d'animateurs diplômés intervenant sous l'égide de notre délégataire « Léo Lagrange ».

La mise en œuvre d'un projet prônant l'écocitoyenneté permet de nous assurer de la qualité pédagogique du service. Les contes et légendes du monde et la relecture de la fête d'Halloween ont été les supports pour que nos jeunes nacots se transportent dans des contrées imaginaires.

En moyenne, 13 enfants sont accueillis chaque mercredi et les deux semaines de vacances de la Toussaint ont vu 26 enfants de la commune fréquenter l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Bilan des inscriptions en ligne pour la réservation de la cantine

Comme nous vous l'annoncions dans notre bulletin municipal d'avril dernier, la réservation et le paiement en ligne du restaurant scolaire ont été mis en œuvre avec succès.

En place depuis le retour des vacances de Pâques, nous avons en effet un peu plus de 6 mois de recul sur ce nouveau service.

Après une période de quelques semaines de tâtonnement prévisible, vous êtes aujourd'hui très nombreux à plébisciter le système et à l'utiliser activement. Il vous exonère de vous déplacer en mairie pour réserver et régler les factures de cantine. Il en facilite également le traitement par nos services en lien avec la Trésorerie.

Les personnes ne pouvant payer par virement ou par carte bancaire sont invitées à le faire par le biais du réseau des buralistes ayant passé convention avec la direction générale des finances publiques.

Vous pouvez repérer les buralistes partenaires avec la présence dans leurs vitrines du logo suivant :

Si vous rencontrez des difficultés dans la mise en œuvre de cette modalité de paiement, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant à l'aide de notre interface présente sur notre site internet **www.commune-fitz-james.fr** rubrique enfance-jeunesse/restauration scolaire/Périscoweb

Réunion publique de préparation du budget communal

Le 29 janvier 2022 à 10 heures,

aura lieu dans la salle Pierre Mendes France de Fitz-James la toute première réunion publique de préparation budgétaire municipale.

Entretien avec **Jean-Claude PELLERIN**
Maire de la commune.

Vous organisez pour la toute première fois dans l'histoire de la commune de Fitz-James une réunion publique de préparation budgétaire. Pourquoi maintenant ?

Nous ne sommes malheureusement pas encore tout à fait sortis de cette période troublée par le Covid qui a profondément modifié les rapports humains. Là où nous pouvions évoquer la chose publique au détour d'une fête ou d'une manifestation, ces occasions étant moins nombreuses, il nous semble aujourd'hui judicieux de formaliser les échanges autour de ce rendez-vous important pour la commune : la préparation du budget de l'année.

A qui cette réunion s'adresse-t-elle ?

Tous les habitants de la commune sont conviés. Nous l'imaginons comme un temps fort où il sera possible pour chacun de s'exprimer sur son quotidien et sur la vision qu'il a pour Fitz-James.

Nous avons été élus sur la base d'un programme dans lequel la participation des habitants doit prendre une dimension importante. Il ne nous a pas été possible de mettre en œuvre plus tôt ce volet pour les raisons précédemment évoquées. Cette réunion publique est la première d'une série qui doit nous amener à venir rencontrer les nacots dans chacun des quartiers de notre village tout au long de l'année 2022.

A quoi peuvent s'attendre les personnes qui participeront à cette réunion ?

S'agissant d'une étape de la construction budgétaire, la réunion débutera par une présentation de l'exécution budgétaire de l'année 2021 et des éléments analytiques éclairant la situation financière de la commune.

Le temps fort de cette réunion restera néanmoins l'échange avec les habitants qui doit nous permettre de prendre encore mieux la mesure de leurs attentes et de leurs besoins.

Vous attendez-vous à une forte affluence ?

C'est difficile à dire puisque c'est la première initiative de ce type. J'ai néanmoins tendance à penser que les gens à qui nous allons donner l'occasion de s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent pour leur commune saisiront l'occasion de le faire. Nous avons choisi d'organiser la réunion un samedi et de donner la possibilité à celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer de participer par le biais d'un support dématérialisé.

Là encore, sans tomber dans le travers d'une communication teintée de populisme, nous essayons d'adapter nos méthodes pour être le plus proche possible de nos administrés avec des moyens adaptés à notre époque.

Merci à vous.

Madame Aurélia JULIEN a cent ans

Madame Aurélia JULIEN a fêté ses 100 ans le 11 Novembre dernier. Originaire de Réocin-Santander en Espagne, la doyenne de notre commune réside avec bonheur à son domicile de Fitz-James depuis 25 ans. Monsieur le Maire et son adjointe chargée des affaires sociales sont allés honorer cette dame à cette occasion. Nous lui souhaitons une douce et longue continuation dans notre village.

Organisation des prochaines élect

En avril et juin prochains se dérouleront de
les élections présidentielles d'une part e
Même si ces scrutins ne se dérouleront que dans quelques mois
C'est en effet à l'occasion de ces deux rendez-vous électoraux que sera in

Mise en place d'un bureau de vote supplémentaire

C'est une nouvelle organisation des bureaux de votes de la commune qui sera inaugurée avec les prochaines élections présidentielles.

Il n'y aura en effet plus un seul mais deux bureaux qui vous accueilleront désormais à l'occasion des prochains scrutins :

- **Salle de la Béronnelle (là où se situe le bureau de vote historique),**
- **Salle Pierre Mendès France.**

Afin de faciliter le bon déroulement des opérations électorales, le nombre d'électeurs doit être de 800 à 1 000 inscrits par bureau selon le code électoral.

1 800 électeurs sont aujourd'hui inscrits sur les listes électorales de la commune, nous amenant donc à prendre la décision de revoir notre organisation.

Les deux lieux choisis seront aménagés ponctuellement en conséquence pour vous accueillir dans des conditions sanitaires, d'accessibilité et de confort optimales.

Des
cart
ar

de re
nouve
être é
personn
Celle-ci
boîtes au
avant le

**C'est
car
l'in
vo
c
f**

Dates des scrutins pour les 2 élections

	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
1er TOUR	Dimanche 10 avril 2022	Dimanche 12 Juin 2022
2nd TOUR	Dimanche 24 avril 2022	Dimanche 19 juin 2022

ions

eux rendez-vous démocratiques majeurs :
et les élections législatives d'autre part.
, il s'avère opportun de faire un point à ce sujet dès la fin 2021.
augurée la nouvelle organisation avec 2 bureaux de vote sur la commune.

nouvelles
es électorales
rrivent !

2022 est une année
efonte électorale. Une
lle carte d'électeur va
editée pour toutes les
nes inscrites sur les listes.
sera distribuée dans les
ux lettres quelques jours
es élections.

**t sur cette nouvelle
te que vous trouverez
ndication du bureau de
ote dans lequel vous
devrez vous rendre en
fonction de votre lieu
d'habitation sur la
commune.**

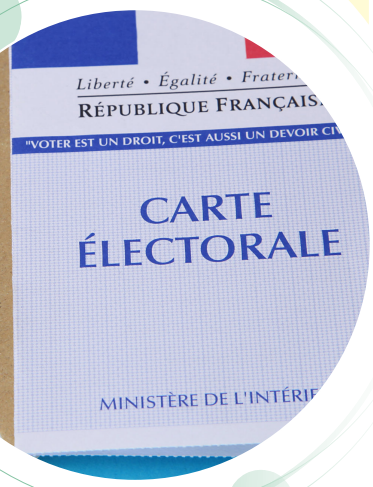

Procédure d'inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter il faut être inscrit(e)s sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant l'âge de la majorité (il faut néanmoins qu'ils aient fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Lors d'une année d'élection, il est nécessaire de faire cette démarche au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de l'élection, soit le 04 mars 2022.

Vous devez utiliser le service en ligne de demande d'inscription sur les listes électorales (**service-public.fr**) et joindre la version numérisée des documents suivants :

- **Un justificatif de domicile**
- **Votre justificatif d'identité**

Les Travaux

Remplacement des canalisations d'eau potable rue Voltaire

Les riverains de la rue voltaire doivent, depuis plusieurs semaines maintenant, subir les désagréments liés à la réfection des 720 mètres de canalisations d'eau potable traversant une partie de la commune.

Les nombreuses fuites constatées par la Communauté de Communes sur ce réseau sont à l'origine de ces travaux. La perspective prochaine de la réfection du tapis d'enrobé par les services du Conseil Départemental a permis de figer le calendrier d'interventions.

Les désagréments ponctuels que nos administrés auront eu à subir sont à mettre en perspective avec l'intérêt durable qu'ils pourront en retirer à terme. La fin des travaux de réfection des canalisations est prévue pour la fin du mois de décembre 2021.

La RD 916

Les travaux d'aménagement du giratoire à l'entrée de la commune ont été réalisés par le Département, la Région et la CCPC pendant l'été. Ils ont fortement impacté le quotidien des Nacots.

Ces travaux ont néanmoins permis de fluidifier la circulation à la sortie de la commune et de sécuriser l'accès à la résidence ``Le Parc''.

La création d'une voie douce facilite désormais la circulation des piétons et des 2 roues depuis l'entrée de Clermont jusqu'à la zone d'activités de la Croix Rouge.

Le report de la réfection des cours de Tennis

Les travaux de réfection des deux cours situés rue Louis Aragon ont dû être reportés.

Une contrainte administrative est en effet à l'origine de ce contretemps qui ne devrait néanmoins pas empêcher les amateurs de ce sport de profiter de ces nouveaux cours éclairés en terre battue synthétique dès l'été 2022.

Les bonnes attitudes à adopter en "deux roues"

L'utilisation des deux roues comme mode transport se développe chez les habitants de la commune. Cette modification des pratiques doit s'accommoder du respect de certaines règles

→ Être vu

Au delà d'assurer son déplacement, la première préoccupation du cycliste ou de l'utilisateur de trottinette est d'être vu en signalant en permanence ses intentions. En ville plus qu'ailleurs, surprendre l'autre et particulièrement l'automobiliste ou le motard revient à se mettre en danger.

Dès que les conditions sont défavorables (pluie, jour qui baisse ou pas encore levé), l'éclairage obligatoire du ``deux roues'' doit être mis en marche.

Il est par ailleurs recommandé d'utiliser les nombreux dispositifs permettant d'être vu (bandes réfléchissantes, rayons ``magiques'', brassard, feu rouge sur le casque ou le sac à dos, etc...). En cas de contrôle, chaque équipement réglementaire manquant vous vaudra une amende forfaitaire de 11 euros.

→ Respect des autres usagers

Le respect des autres usagers passe d'abord par le respect des piétons :

- Il est strictement interdit de rouler sur les trottoirs si vous avez plus de 8 ans ou si ce n'est pas expressément indiqué par une signalisation au sol délimitant les usages. Dans ce cas, l'obligation de prudence impose de rouler à une vitesse modérée pour tenir compte de la présence de piétons en nombre ou d'enfants à proximité.
- Sur un passage piéton, le piéton qui manifeste son intention de traverser est prioritaire.
- La personne qui traverse au vert alors que vous avez la flèche orange ou un TAD (``Tourner A Droite autorisé'') est prioritaire.
- Soyez attentifs aux enfants, aux animaux qui, du trottoir, peuvent échapper à la vigilance.

Infos Pratiques

➜ Quand dois-je sortir mes poubelles ?

LES ORDURES MÉNAGÈRES :

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin, il est donc nécessaire de sortir le conteneur prévu à cet effet le dimanche soir et de le rentrer après la collecte.

LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIER :

La collecte des sacs jaunes a lieu le mercredi matin, il faut donc les sortir le mardi soir. Pour les bacs pensez à les rentrer après la collecte.

➜ Quand les sapins de Noël seront-ils ramassés par les services de la Communauté de Communes ?

La collecte à la porte s'effectuera Lundi 10 janvier 2022.
Des points de dépôts dans la commune seront prévus comme chaque année, au niveau des plates-formes de tri, à compter du 27 Décembre :

- Rue Pasteur
- Rue du Blamont
- Rue Louise Michel

➜ Qui est compétent pour traiter des dépôts de détritus sauvages sur la commune ?

Le Maire, de par ses pouvoirs de police administrative, est autorisé à engager une procédure à l'encontre des ``détenteurs'' des déchets incriminés. Une fois les preuves réunies quant à l'identité de l'auteur et de la réalité des faits par la police municipale, un procès-verbal est rédigé en vue de **poursuites pénales**. Ce PV est ensuite transmis au procureur de la République afin qu'il donne suite ou pas à la procédure.

Des poursuites administratives aboutissant à une mise en demeure du présumé coupable de remettre le site en conformité peuvent parallèlement être mises en œuvre.

Le contrevenant encourt une amende de **1500 €** qui peut être majorée en cas de récidive.

Tout administré qui constate de tels dépôts est invité à le faire savoir à la Police Municipale (**police.municipale@commune-fitz-james.fr**) qui engagera les procédures sus évoquées.